

Nombre de délégués élus au Comité syndical : 60
Délégués présents : 4
Absents : 56

Vote(s) pour : 4
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 04 juillet 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 juillet 2023

(Cette seconde réunion est organisée en l'absence de quorum le 3 juillet 2023.
29 délégués étaient présents et avaient émis un avis unanime et favorable sur ce point)

* * *
** ** **

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte

Secrétaire de séance : M. André HOUPERT, 5^{ème} vice-président

Point n°2023-02-1007 : Installation de Monsieur Christian SCHWEITZER en qualité de Délégué Titulaire et de Madame Sophie VANNI en qualité de Déléguée Suppléante pour la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 23 septembre 2020 du Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) procédant à l'installation de Madame Sophie VANNI en qualité de représentante titulaire et de Monsieur Christian SCHWEITZER en qualité de représentant suppléant pour la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle du 27 septembre 2022 désignant :

- Monsieur Christian SCHWEITZER en qualité de Délégué Titulaire (précédemment Délégué Suppléant) en remplacement de Madame Sophie VANNI (précédemment Déléguée Titulaire) ;
- Madame Sophie VANNI en qualité de Déléguée Suppléante en remplacement de Monsieur Christian SCHWEITZER.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à ces installations,

Délibération

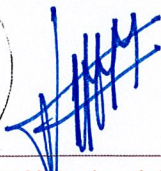
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

INSTALLE au Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) :

- Monsieur Christian SCHWEITZER en qualité de Délégué Titulaire (précédemment Délégué Suppléant) en remplacement de Madame Sophie VANNI (précédemment Déléguée Titulaire) ;
- Madame Sophie VANNI en qualité de Déléguée Suppléante en remplacement de Monsieur Christian SCHWEITZER.

Pour extrait conforme
Metz, le 10 juillet 2023

Le Président
Monsieur Henri HASSER



Le ou La Secrétaire de séance

M. André HOUPERT

